

NOTICE D'UTILISATION ELECTROLYSEUR A 70





IMPORTANT !

A LIRE IMPERATIVEMENT AVANT LA MISE EN ROUTE DE L'APPAREIL

- Ne pas faire fonctionner l'appareil lorsque la température de l'eau du bassin est inférieure à 15°C
- La mise sous tension de l'électrolyseur ne doit pas se faire avant 48H après l'adjonction de sel
- Ce produit est uniquement destiné à un usage domestique
- Fixer l'électrolyseur verticalement sur un support mural ininflammable (pouvant supporter une température d'au moins 130°C sans risquer de s'enflammer ou de se déformer)
- Ne pas toucher la partie arrière de l'électrolyseur lors du fonctionnement. Risques de brûlures
- Avant de relier l'électrolyseur au secteur, vérifiez que votre raccordement électrique possède une prise de terre, que la tension d'alimentation est conforme et que le bouton min/Arrêt/max est en position Arrêt
- Sur les constructions neuves ayant un revêtement de bassin en ciment ou similaire, attendre trois semaines avant d'introduire le sel dans l'eau afin d'éviter la détérioration des revêtements
- S'assurer que le chlore n'excède pas 3 mg/l avec un pH d'environ 7,3. Au-delà, risque de corrosion des équipements de la piscine
- En cas de traitement par un procédé électro-physique ou PHMB changer obligatoirement l'eau du bassin
- Sel corrosif pour les tuyauteries d'anciennes piscines en galvanisé et pour les systèmes de chauffage. L'échangeur doit être impérativement en titane ou en inox incoly
- Ne jamais introduire de sulfate de cuivre (utilisé notamment comme produit anti-algues). Produit toxique pour les usages et pouvant entraîner une détérioration de la cellule.
- Relier l'électrolyseur à l'alimentation secteur impérativement après un disjoncteur-sectionneur

Le non respect de ces règles peut entraîner des accidents graves ainsi que la perte de garantie.

TABLE DES MATIERES

I – PRESENTATION GENERALE.....	4
1.1 Avant propos	4
1.2 Contenu de l’emballage	4
1.3 Description de l’appareil	5
II – INSTALLATION	6
2.1 Fixation du boîtier de commande et de sa cellule	6
2.2 Branchement électrique	7
III - MISE EN SERVICE.....	7
3.1 Préambule	7
3.2 Préparation du bassin.....	7
3.3 Mise en route de l’électrolyseur	8
3.4 Réglage de la production	8
3.5 Indicateur de production	8
3.6 Absence de débit d’eau dans la cellule.....	9
3.7 Inversion de polarité	9
IV- CARACTERISTIQUES TECHNIQUES.....	9
4.1 Normes	9
4.2 Caractéristiques mécaniques.....	9
4.3 Caractéristiques électriques	9
4.4 Caractéristiques physiques	9
V- MAINTENANCE	10

I – PRESENTATION GENERALE

1.1 Avant propos

Vous venez d'acquérir un ELECTROLYSEUR pour le traitement des eaux de piscine et nous vous félicitons pour ce choix. Afin de bénéficier pleinement de ce système, nous vous recommandons de vous familiariser avec les termes usuels pratiqués dans le traitement des eaux de piscine.

Cet équipement produit un puissant oxydant, l'hypochlorite de sodium, (similaire à la javel) par l'électrolyse de chlorure de sodium (sel). Cette électrolyse est obtenue en injectant un courant électrique entre les plaques de la cellule dans laquelle circule l'eau salée de votre piscine.

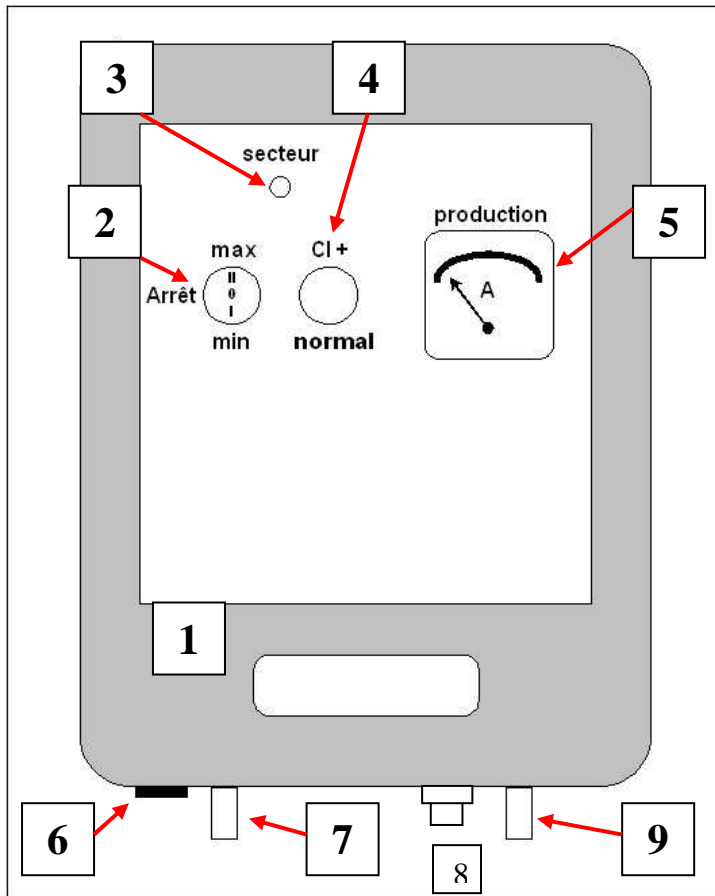
1.2 Contenu de l'emballage

L'emballage contient :

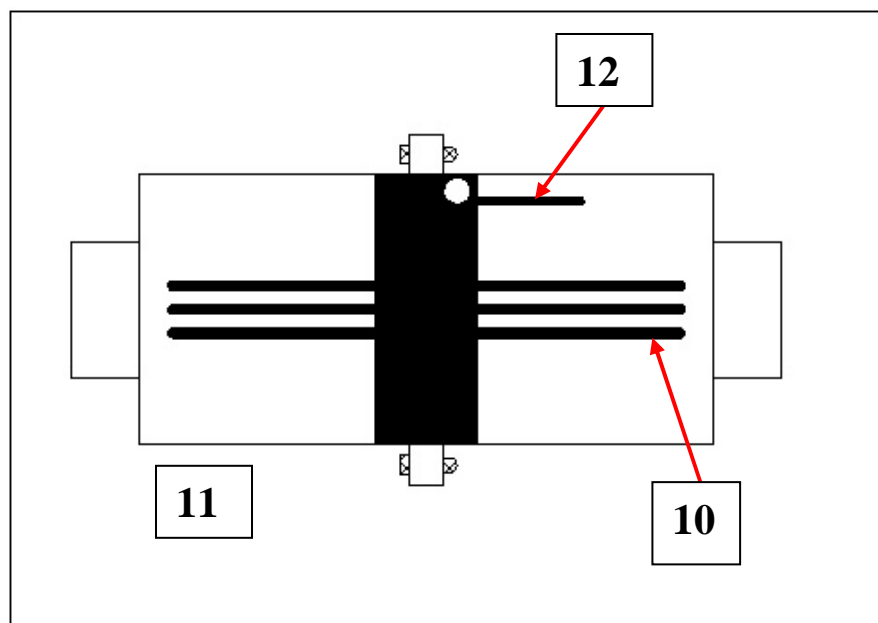
- Un boîtier de commande,
- Une cellule équipée de plaques titane,
- 2 raccords UNION 50 M/F
- Un manuel d'utilisation, avec le BON DE GARANTIE en dernière page.

Merci de vérifier la conformité des éléments présents dans le carton et de garder ce dernier pour un éventuel retour usine.

1.3 Description de l'appareil



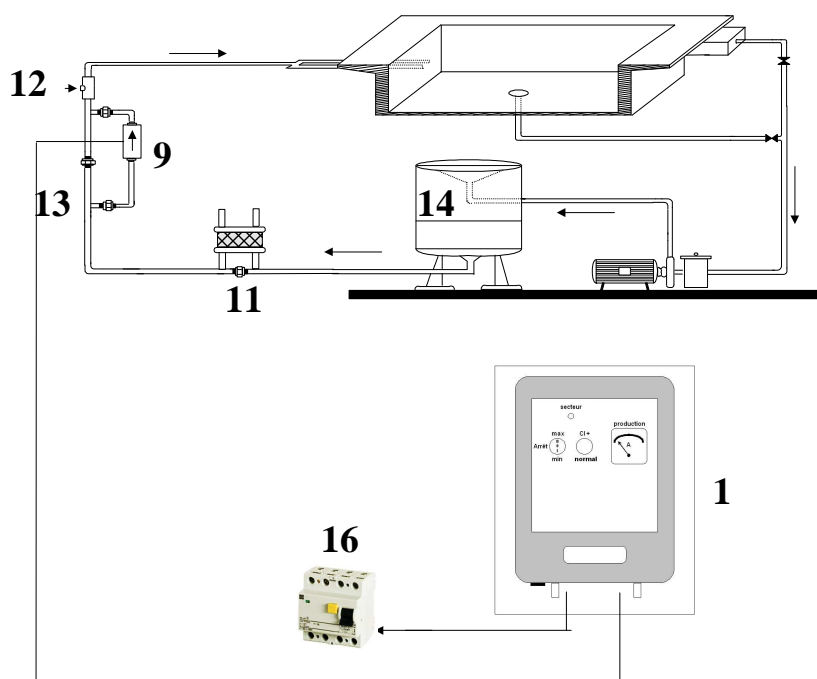
- 1** boîtier électronique
- 2** interrupteur min / Arrêt / max
- 3** voyant présence secteur 230Vac
- 4** interrupteur normal / Cl+
- 5** indicateur de production
- 6** porte fusible
- 7** câble alimentation secteur
- 8** Disjoncteur cellule
- 9** câble cellule
- 10** électrodes titane
- 11** cellule
- 12** électrode capteur de débit



II – INSTALLATION

L'installation de ce système nécessite le raccordement du boîtier au réseau électrique et la connexion de la cellule sur le circuit hydraulique de la piscine. Ces opérations doivent être réalisées dans le respect des normes en vigueur. Le fabricant ne pourra en aucun cas être tenu responsable de tout incident résultant d'une installation incorrecte. L'utilisateur doit se garantir de la qualité de l'installation par la remise d'une déclaration de conformité dûment renseignée par l'installateur ou par un agent agréé et renvoyée chez le constructeur.

2.1 Fixation du boîtier de commande et de sa cellule



Installer le coffret dans la proche périphérie de la filtration, dans un endroit sec, bien ventilé, la température du local devant être positive et ne pas excéder 50°C. Le boîtier doit rester accessible pour la programmation et les opérations de maintenance. Il doit être à l'abri des intempéries, de toute projection d'eau ou de produit chimique.

Fixer le coffret au mur en position verticale, hors de la portée des enfants, éloigné des sources de vapeurs agressives (bidon d'acide, stock de chlore ou autres produits). Fermer les vannes communicant avec la piscine (bonde de fond, skimmer,.....).

La cellule (9) est placée après le filtre (14) et après le système de chauffage (11) si celui-ci existe sur votre installation de piscine. La cellule ne devra en aucun cas être installée après une canne injection (12) d'acide ou de base.

Nous vous conseillons d'utiliser un système « BY-PASS » (13), qui facilite le démontage et la maintenance de la cellule tout en garantissant son bon fonctionnement. La cellule représentant une résistance hydraulique, ce montage permet en outre de conserver les caractéristiques de la filtration, un ajustement du débit pouvant être réalisé sur chaque voie. Positionner la cellule dans la branche directe ou la plus basse du montage BY-PASS.

La cellule doit être installée horizontalement, la petite électrode (capteur de débit) (10) qui se trouve à l'intérieur de la cellule doit être placée vers le haut, (veiller à ce que la cellule soit bien placée de manière horizontale)

2.2 Branchement électrique

Avant tout branchement assurez-vous de la mise hors tension de l'installation au tableau général afin d'éliminer tout risque de présence de tensions de fuite d'appareils ménagers à travers la terre.

Raccorder les câbles d'alimentation secteur du boîtier de commande (1) de l'électrolyseur à une alimentation secteur 230V monophasée (phase, neutre, **TERRE**). Cette alimentation **doit obligatoirement être asservie à la filtration, la production de chlore ne devant être active que pendant la filtration**. D'autre part elle doit être issue d'une sortie auxiliaire de l'armoire électrique pour éviter toutes surtensions de l'alimentation de l'électrolyseur au démarrage de systèmes périphériques. Enfin, il est impératif de prévoir une protection de l'alimentation de l'électrolyseur par un **disjoncteur différentiel sectionneur (16)**.

Le conducteur VERT/JAUNE du câble d'alimentation de l'électrolyseur, doit être connecté à la terre. Ce raccordement doit être réalisé de manière sûre et durable sur des bornes prévues à cet effet. Dans le cas de borne de terre éloignée ou présentant un risque de conformité (terre de remblai ou difficile, vieille installation, etc.), il est nécessaire d'installer une terre spécialement dédiée à la piscine.

OPTION POOL TERRE

Dans certaines installations, afin d'éradiquer les courants vagabonds provenant d'une mauvaise terre, il est nécessaire d'installer un POOL TERRE sur le circuit refoulement et de le relier à un piquet de terre spécifique à l'installation de la piscine. (Produit disponible chez votre revendeur sous la ref. :MKITPOOLTER).

III - MISE EN SERVICE

3.1 Préambule

N'effectuez la mise en eau que 24H après l'installation de la cellule, afin de permettre la polymérisation des colles d'assemblage des pièces PVC. Vérifier les fixations des éléments, la position des vannes et assurez-vous que tous les circuits sont libres afin que la filtration puisse s'effectuer normalement.

3.2 Préparation du bassin

Pour une production de chlore optimale, verser cinq grammes de sel par litre, soit cinq kilogrammes par m³. Le surdosage de sel n'augmente en aucun cas la production de chlore et peut, au contraire, détériorer certains éléments de l'installation.

Avertissement : Utiliser du sel de qualité alimentaire, de type industriel ou adoucisseur. N'utiliser en aucun cas du sel de déneigement ou de type agricole. Le sel intégrant du stabilisant doit être employé avec prudence, veillez à ne pas dépasser un taux maximum de 75ppm de stabilisant. En effet, le stabilisant n'étant pas volatile, il se cumule à chaque ajout de sel intégrant du stabilisant.

Perforez l'emballage contenant le sel et le placer dans votre bassin afin de ne pas détériorer son revêtement.

Veillez à effectuer, 2 à 3 contrôles du taux de sel par an, pour compenser éventuellement la perte de sel intervenant lors des lavages du filtre.

Contrôler que le pH de l'eau de votre bassin est situé entre 7 et 7,4 afin de garantir une désinfection optimale.

Avertissement : Une mauvaise maîtrise du pH peut produire des précipitations de calcaire sur les parois du bassin et sur les éléments de la filtration de même qu'entraîner le colmatage du sable du filtre et un blocage des vannes.

3.3 Mise en route de l'électrolyseur

Avant la mise sous tension, vérifiez que toutes les actions d'installation sont closes (armoire, capot fermés, chantier propre ...). **La mise sous tension de l'électrolyseur doit se faire 48H après l'adjonction de sel.** Lors de l'incorporation du sel il faut mettre en fonction la filtration, de manière à rendre homogène la concentration de sel dans l'eau du bassin.

Attention : En aucun cas l'électrolyseur ne doit fonctionner durant les premières 48h de filtration sous peine de causer des dommages irréversibles à l'appareil.

Avant la mise sous tension de l'électrolyseur, procédez à la mise à niveau des paramètres de l'eau du bassin pH, TAC, AC ..., (consultez votre revendeur).

Procédure de mise en route :

Arrêtez la filtration, positionner le bouton **normal / Cl+** sur « normal », le bouton **min / Arrêt / max** sur « min ». Remettez la filtration en route, le voyant secteur s'allume, et l'aiguille de l'indicateur de production dévie signalant le passage d'un courant dans la cellule. (**RAPPEL** : l'électrolyseur doit fonctionner **uniquement** lorsque la filtration est en fonction afin d'éviter tout risque de rupture de canalisation due à la pression du gaz produit par la cellule, conséquence de la non circulation de l'eau).

3.4 Réglage de la production

La sélection du taux de production de chlore se fait avec 2 boutons à bascule. Le premier représenté par normal / Cl+ et le second par min / max. Suivant les choix de sélection, les différents taux de production sont définis par le tableau suivant :

Configuration		Taux de production
normal	min	50 %
normal	max	75 %
Cl+	min	65 %
Cl+	max	100 %

A la première mise en service de l'installation, régler le taux de production au maximum. Après 24H de fonctionnement, contrôler à l'aide de réactif le taux de chlore dans le bassin et ajuster la consigne par palier de 48H afin de définir celle qui convient à votre bassin (0,7 à 1,5 ppm de chlore actif). En cours de saison il faut éventuellement modifier le taux de production en fonction des conditions d'utilisation. L'utilisation du taux de production à 100% permet d'accroître temporairement le niveau de chlore de votre piscine.

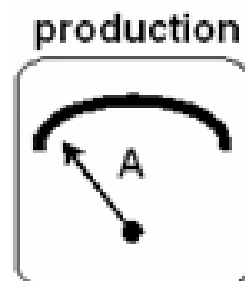
Pour un bon traitement du bassin il est nécessaire de filtrer durant la journée et d'augmenter les temps de filtration lorsque la température augmente. Nous vous conseillons de fréquemment vérifier les paramètres de l'eau et de s'assurer que le **pH** se trouve entre **7.0** et **7.4**.

3.5 Indicateur de production

L'indicateur de production permet de visualiser le courant instantané qui traverse la cellule (production de chlore).

Le niveau de production se lit en AMPERES. Avec un taux de sel de 5 g/l et la production réglée à 100% (max et Cl+) l'aiguille doit être entre 5 et 7 ampères. Si l'aiguille va au delà de 7 ampères c'est qu'il y a trop de sel (dans ce cas diminuez la production). Si l'aiguille va au dessous de 5 ampères c'est qu'il manque du sel ou que la cellule de production est soit entartrée soit en fin de vie.

Remarque : une légère oscillation de l'aiguille de production est normale



Ajuster le taux de chlore après quelques relevés des valeurs de votre bassin puis déterminer la position qui vous permettra d'obtenir un taux de chlore compris entre 0.7 et 1.0 ppm.

3.6 Absence de débit d'eau dans la cellule

L'absence de débit d'eau dans la cellule lorsqu'il y a production de chlore entraîne une formation d'hydrogène sur les électrodes. Pour éviter l'accumulation de ce gaz dans la cellule et ainsi prévenir d'une éventuelle explosion de cette dernière, l'électrolyseur est équipé d'une sécurité empêchant la production de chlore en absence de débit d'eau. Dans ce cas l'aiguille de l'indicateur de production de chlore sera sur zéro ampère.

3.7 Inversion de polarité

TRES IMPORTANT !

Le changement de polarité est AUTOMATIQUE et s'effectue à chaque démarrage de la filtration.
IL FAUT DONC EFFECTUER DES TEMPS DE FILTRATION DE DUREES EGALES

Par exemple :

- 1 période unique de **12** heures par jour, ou bien
- 2 périodes de **6** heures, ou bien
- 3 périodes de **4** heures, ou bien
- 4 périodes de **3** heures.

IV- CARACTERISTIQUES TECHNIQUES

4.1 Normes

Cet appareil a subi les tests de conformité à la directive basse tension norme EN60335-1.

4.2 Caractéristiques mécaniques

Boîtier :

- Hauteur : 270 mm
- Largeur : 200 mm
- Profondeur : 160 mm
- 3 kg

Cellule :

- **ABS (TERLUX)**
- Autonettoyante par inversion de polarité AUTOMATIQUE.
- Capteur de débit intégré à la cellule.
- 3 plaques en titane recouvertes de ruthénium.

4.3 Caractéristiques électriques

Alimentation : 220/230V 50HZ

Puissance : 180VA

4.4 Caractéristiques physiques

Courant d'électrolyse maximum

- entre **5** et **7 A** pour un volume du bassin 70m³

Cette mesure est donnée pour une quantité de sel de 5 g/l d'eau.

Protections

- Protection secteur : fusible **Temporisé 1,25 A** externe sur le châssis
- Protection cellule : arrêt de la production si absence d'eau dans la cellule.
- Disjoncteur de protection courant dans la cellule.

V- MAINTENANCE

En fin de saison nous vous recommandons de vérifier le bon état de marche de toutes les commandes du boîtier, de démonter la cellule, de la détartrer avec des produits agréés, de vérifier l'état des joints et de passer en revue l'ensemble de l'installation.

N'hésitez pas à contacter le SAV en cas d'anomalie constatée afin de prévenir toute panne qui contrarierait le démarrage de la saison suivante.

Aidez vous du tableau suivant afin d'identifier une panne et y remédier.

PROBLEMES	CAUSES	REMEDES
Voyant présence secteur éteint	> L'appareil est à l'arrêt	> Mettre le bouton min / Arrêt / max sur min ou max
	> L'alimentation secteur est absente	> Vérifier l'alimentation secteur au tableau général
	> Le fusible de l'électrolyseur est grillé	> Changer le fusible Temporisé 1,25A
Il n'y a pas de production de chlore visible	> L'appareil est à l'arrêt	> Mettre le bouton min / Arrêt / max sur min ou max
	> Le disjoncteur de protection cellule est déclenché (Partie centrale sortie)	> Vérifier l'état de la cellule et du câblage > Enclencher le disjoncteur en appuyant sur sa partie centrale
	> Débit d'eau nul ou insuffisant	> Vérifier le fonctionnement correcte de la pompe > Le filtre réclame un nettoyage > Une poche d'air s'est accumulée dans la cellule et empêche un fonctionnement correct
Sur les positions Cl+ et max, l'aiguille n'arrive pas à 5 ampères	> Le taux de sel est trop faible	> Ajouter du sel
	> L'eau est trop froide	> Ne pas traiter l'eau tant que la température est en dessous de 15°C
	> La cellule est en fin de vie	> Remplacer la cellule
Sur les positions Cl+ et max, l'aiguille dépasse 7 ampères	> Le taux de sel est trop élevé	> N'utiliser pas le taux de production le plus fort Ou > baisser le taux de sel de la piscine en vidant à l'égout une partie de la piscine, et en remplaçant ce volume par de l'eau douce. Réaliser cet ajustement en plusieurs fois si nécessaire.
L'eau est belle mais le taux de chlore est très faible (<0.5ppm)	> Taux de production trop faible	> Augmenter le taux de production
	> Temps de filtrage trop faible	> Augmenter le temps de filtrage
	> Ph élevé	> Régler le Ph entre 7 et 7,4
	> Pas assez de stabilisant	> Vérifier le taux de stabilisant (acide cyanurique) entre 40 et 50 ppm
L'eau est verte et le taux de chlore est très faible (<<0.5ppm)	> Taux de chloration trop faible	> Faire une chloration choc (Cl+ et max) pendant 24 heures
Les parois de la piscine sont gluantes	> Croissance d'algues	> Brosser les parois puis aspirer ou filtrer
		> Faire une chloration choc (Cl+ et max) pendant 24 heures
Les électrodes de la cellule s'encrassent	> Ph incorrect et eau très dure	> Régler le Ph entre 7,0 et 7,4
	> Alcalinité totale trop élevée	> ajouter du séquestran (demander conseil à votre piscinier) > Abaisser le TAC

CARTE DE GARANTIE CERTIFICAT DE CONFORMITE

ELECTROLYSEUR A70

Cachet et nom du distributeur :
Date d'achat :

CARTE DE GARANTIE - CERTIFICAT DE CONFORMITE

ELECTROLYSEUR A70

Cher client,

Nous vous remercions de la confiance que vous avez bien voulu nous témoigner en choisissant un électrolyseur **A70**

Nous vous demandons de lire très attentivement et de respecter l'ensemble des consignes figurant dans la notice d'utilisation, la garantie ne pouvant s'appliquer que si les conditions d'installation ont été scrupuleusement suivies.

La garantie recouvre pendant deux ans, à compter de la date de livraison, le coût des pièces et de la main d'œuvre sur le produit d'origine. Elle exclut les dommages dus à un usage incorrect ou anormal, les dégradations, les fautes commises par des réparateurs inexpérimentés, ainsi que les consommables, les frais de port et d'emballage. Elle est assurée par votre distributeur qui retournera les éléments reconnus défectueux en nos ateliers pour réparation.

La garantie exclut tout versement d'indemnités compensatrices quel que soit le préjudice subi par l'utilisateur.



CARTE DE GARANTIE - CERTIFICAT DE CONFORMITE

à retourner pour bénéficier de la garantie ELECTROLYSEUR A70

Pour bénéficier de la garantie de votre électrolyseur, vous devez absolument faire remplir et signer par votre installateur et retourner, sous 15 jours, ce coupon au distributeur chez qui vous avez acheté votre appareil.

Nom du client:

Adresse:

.....

.....

Nom de l'installateur

Adresse:

.....

Date de l'installation :

Conformité de l'installation électrique: OUI NON

Conformité de l'installation hydraulique: OUI NON

Signature de l'installateur:.....

N° série de
l'appareil:.....

TERMES DE LA GARANTIE ELECTROLYSEUR A70

La garantie recouvre pendant deux ans, à compter de la date de livraison, le coût des pièces et de la main d'œuvre sur le produit d'origine. Elle exclut les dommages dus à un usage incorrect ou anormal, les dégradations, les fautes commises par des réparateurs inexpérimentés, ainsi que les consommables, les frais de port et d'emballage. Elle est assurée par votre distributeur qui retournera les éléments reconnus défectueux en nos ateliers pour réparation.

La garantie ne sera appliquée que si cet électrolyseur satisfait à l'ensemble des consignes d'installation et d'utilisation mentionnées dans la notice jointe à l'appareil.

La garantie exclut tout versement d'indemnités compensatrices quel que soit le préjudice subi par l'utilisateur.

Cachet et nom du distributeur :
Date d'achat :